



Aide-mémoire concernant le nouveau formulaire de « Niveaux de soins et réanimation cardiorespiratoire »

- Formulaire uniformisé dans tous les établissements de santé (MSSS du Québec)
- **Section « Aptitude à discuter des niveaux de soins » :**
 - ✓ Changement : mandat homologué (au lieu de mandat d'inaptitude)
 - ✓ Ajout d'une section pour les mineurs de moins de 14 ans + nom du tuteur
 - ✓ Ajout des directives médicales anticipées (DMA) dans les volontés antérieures
- **Section « Niveaux de soins » :**
 - ✓ Vise des **objectifs de soins** :
 - **Objectif A.** Prolonger la vie par tous les soins nécessaires
 - **Objectif B.** Prolonger la vie par des soins limités
 - **Objectif C.** Assurer le confort prioritairement à prolonger la vie
 - **Objectif D.** Assurer le confort uniquement sans viser à prolonger la vie
 - ✓ Il n'y a plus de liste définie pour les soins particuliers (hémodialyse, vasopresseurs, défibrillation, etc.). Si le **patient refuse certains soins spécifiques**, il est important de le **noter dans l'encadré** prévu à cet effet. Seulement l'intubation et l'assistance ventilatoire peuvent encore être cochées sur le formulaire.
- **Section « Réanimation » :**
 - ✓ Il s'agit de **tenter** ou de **ne pas tenter** la RCR
- Une **copie du formulaire de niveaux de soins peut être remise au patient** ou à son représentant. Toutefois, la copie remise **doit être signée** par le patient ou son représentant afin que les techniciens ambulanciers paramédics puissent en tenir compte, une fois à domicile.

Modalités pratiques

- Imprimé sur une feuille jaune
- Aide-mémoire disponible dans l'onglet « Documents cliniques », section « Soins palliatifs et de fin de vie »
- Lorsque le formulaire précédent « Échelle de niveaux de soins et statut de RCR » est présent au dossier, il ne doit pas être changé pour le nouveau. Toutefois, si une nouvelle discussion liée aux objectifs de soins à lieu, vous devez utiliser le nouveau formulaire.

Rappel

- La discussion relative aux objectifs de soins :
 - ✓ Devrait être amorcée avec toute personne dont le **pronostic actuel laisse entrevoir à court ou à moyen terme une amélioration ou une détérioration durable** de son état de santé, de sa qualité de vie ou de son autonomie;
 - ✓ Devrait être **amorcée en amont des situations urgentes**, notamment en cliniques externes.

Afin de vous soutenir, vous pouvez contacter les conseillères en soins infirmiers qui œuvrent en soins palliatifs :

Émilie Caplette : # 2115

Émilie Lacharité St-Louis : # 4048